

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 JUIN 2013

**DELIBERATION N° DEL071-13**

*Certifiée exécutoire par le Maire  
Publiée le .....*

L'an deux mille treize, le 24 juin à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par le Maire le 18 juin 2013, s'est réuni à la mairie en séance  
publique sous la présidence de M. Pierre VERRI, Maire de la commune.  
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et en assure la présidence.

**Présents :**

Mmes I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, C. EGEA, C. PICCA,  
C. POLENTINI, C. TISON et MM. J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET,  
H. EL GARES, J-C. GUERRE-GENTON, B. LEBRUN, A. LEFORT, L. MOTTE, G. MORIN, J. PAVAN,  
Y. PERRIER, P. VERRI, C. SERGENT.

**Pouvoirs :**

M. Rahim BAH (Pouvoir à H. EL GARES en date du 22/06/13)

**Absents excusés :**

Mmes N. AMBREGNI, J. BEAUGEON, H. MIOLLAN, M-F. PELLEGRIN, G. PROSCHE-LEMAIRE et  
MM. J. DESMOULINS, M. ISSINDOU, A. PERCONTE.

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

**OBJET :      Coopération internationale Pérou –  
Independencia – Actions 2013 - Participation de la  
commune de Gières et désignation du maître d'ouvrage.**

**Rapporteur : Claude SERGENT**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

M. le Maire rappelle que depuis 1989, dans le cadre du programme de solidarité entrepris  
avec le Pérou entre collectivités locales européennes et péruviennes sur le thème de l'eau et  
de l'assainissement, les villes d'Eybens, Gières, Poisat en France et d'Independencia au  
Pérou, se sont engagées dans des actions de coopération décentralisée.

Ces actions ont reçu chaque année le co-financement du Ministère des Affaires Etrangères  
(MAE).

Les actions ont porté jusqu'en 2007 sur des travaux d'adduction d'eau et d'assainissement  
dans les quartiers. Les villes françaises contractualisaient alors avec une Organisation Non  
Gouvernementale (ONG), SUM Canada (Service universitaire mondial du Canada) pour la  
réalisation et le suivi des travaux sur place.

Cette phase consacrée à l'adduction d'eau a été arrêtée, puisque les derniers quartiers non raccordés aux réseaux sont situés géographiquement dans des zones en forte pente où il devient très difficile de conduire des travaux.

Depuis 2008, dans ces quartiers et dans ceux qui ne bénéficient de l'eau courante que quelques heures par jour, il a été entrepris des actions de formation de la population au traitement de l'eau, à sa conservation et à l'hygiène domestique.

Le programme consiste en des sessions de formation pour la population, la remise de livrets éducatifs et la fourniture de bidons en plastique et de compte-gouttes de chlore pour le traitement de l'eau. En 2008 et 2009, des sessions de formations financées par les trois villes françaises ont eu lieu dans 250 familles péruviennes. Cette action avait bénéficié de la participation financière du Ministère des Affaires étrangères (MAE) et du Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (Sierg). Ces formations ont été reconduites en 2011 – 2012 auprès de plus de 400 familles et un nouveau projet est en cours d'élaboration pour l'année 2013.

### **PROJET 2013 :**

Poursuite du programme de formation des populations au traitement de l'eau, à sa conservation et à l'hygiène domestique.

Raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement existants de deux quartiers, Zone de Tupac Amaru, quartiers Mariano Melgar et El Mirador

Au total, le projet prévoit de toucher 128 habitants, pour 32 lieux d'habitation.

Les zones où intervenir sont déterminées par la municipalité d'Independencia en lien avec l'ONG Sum Canada pour définir les priorités en fonction de la réalité du terrain.

Fourniture des matériels nécessaires au raccordement et à l'équipement des maisons (tuyaux, regards, etc.).

Une partie des travaux de gros œuvre est réalisée par les habitants eux-mêmes, réunis en comités de quartiers, afin de les impliquer dans le projet pour lui assurer une meilleure durabilité. C'est sur ce point fondamental que se base ce projet de coopération municipale.

Le suivi général des travaux sera assuré par la municipalité d'Independencia et l'ONG SUM Canada.

L'ONG adresse aux municipalités françaises des rapports de suivi. Une mission d'évaluation sera prévue sur place une fois que les travaux seront réalisés.

### **Calendrier**

Les travaux seront conduits sur l'année 2013. Trois mois de travaux sont à envisager. Ils seront engagés dès lors que les communes françaises auront pu réunir le budget nécessaire.

### **BUDGET**

Le montant total du projet est de 58 590 €. Les communes françaises contribuent à hauteur de 9 300 € et la municipalité d'Independencia de 16 530€. Les villes françaises ont également sollicité le Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise pour un montant de 5 000 € et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour un montant de 27 760 €. Afin de mener à bien ce projet, le Collectif de communes, Gières, Poisat, Eybens sollicite la commune de Gières pour une subvention d'un montant de 3200 € soit 5,5 % du montant total du projet.

Monsieur le Maire informe que la ville d'Eybens sera maître d'ouvrage de ces opérations, financées par les communes françaises (Gières, Eybens et Poisat).

M. le Maire propose au conseil municipal :

- d'octroyer la subvention d'un montant de 3 200 €,
- de désigner la commune d'Eybens maître d'ouvrage de ces opérations,
- de dire que les crédits sont inscrits au budget Principal 2013, au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante ».
- de l'autoriser à signer tout document relatif à ce dossier.

**Conclusions :** La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 24 juin 2013.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI